



Le 5 décembre 2018, à l'issu du deuxième tour des élections pour le CSE, vous nous avez renouvelé votre confiance.  
En effet l'équipe CFTC se retrouve élue majoritairement avec un score de 64,11%

CSE	TITULAIRES	MAGASINS	SYNDICAT
CADRES	Patricia BETTEWILLER	SIEGE (service franchise)	CFTC
	Arnaud THIBEAU	SIEGE (service achats)	CFTC
AM	Annie MERCIER	SARTROUVILLE (32)	CFTC
	Romain DUFOUR	FACHES THUMESNIL (1022)	CFTC
EMPLOYES	Véronique MOREAU	VALENCIENNES (240)	CFTC
	Christophe WACQUIEZ	VILLENEUVE D'ASCQ (1002)	CFTC
	Liliane MASL	LENS (11)	CFTC
	Marie-Claire MASSON	PETITE FORET (3)	CFTC
	Erika LOPEZ	NICE (176)	CFTC
	Caroline MOUY	Siège (service accueil)	CFTC
	Jolanta TWARDOWKA	COMPIEGNE (1054)	CFTC
	Isabelle TARTAR	BETHUNE (20)	CFTC
	Muriel VAN DEN DRIESSCHE	ARMENTIERES (26)	CFTC
	Persis MOULOINGUI	TOURS (30)	CFTC

SUPPLEANTS	MAGASINS	SYNDICAT
Magaly MASURELLE	SIEGE (service RH)	CFTC
Georges DELETOILLE	SIEGE (service comptabilité)	CFTC
Maud NEGRELLO	ECHIROLLES (192)	CFTC
	Anne-Hélène DUHAMEL	MONTAUBAN (130)
Lilia AIT MOHAMED	CHAMBOURCY (133)	CFTC
Davy WALLARD	SIEGE (DSI)	CFTC
Corinne DELDIQUE	CAMBRAI (103)	CFTC
Gina SCALERCIO	NOYELLES (6)	CFTC
Laetitia SMAGUE	BETHUNE (19)	CFTC
Claire GALLET	GLISY (60)	CFTC
Valérie GORAL	AULNOY (243)	CFTC
Angelika DI FRAJA	NICE (176)	CFTC
Delphine PILON	GLISY (60)	CFTC
Nathalie DELAMARE	PERTUIS(1193)	CFTC

La confiance que vous nous avez témoignée lors du vote pour le CSE montre l'attachement que vous portez aux valeurs défendues par la CFTC et pour cela l'ensemble de l'équipe CFTC tient à vous remercier pour votre participation.

La CFTC, grâce à vous, aura une forte présence au sein de l'entreprise.

**Soyez assurés que les engagements qui figurent dans notre profession de foi ne resteront pas lettre morte.** Ils seront mis en œuvre avec détermination.

Ces résultats nous donnent les moyens de travailler pour l'ensemble des salariés, mais surtout le devoir de les défendre avec engagement et énergie.

Néanmoins chaque élection n'est ni un commencement ni une fin, mais une continuité. C'est pourquoi nous continuerons à travailler dans l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Toute l'équipe CFTC est fière de la confiance que vous lui avez donnée et nous mesurons toute la responsabilité qui est la nôtre et tâcherons d'être à la hauteur de votre confiance.

Votre nouvelle équipe CFTC sera toujours sur la « brèche » afin de faire valoir les droits des salariés. Merci encore à toutes et tous, et continuons à travailler ensemble pour le meilleur avenir possible, pour tous.

Notre premier acte, suite aux déclarations de notre Président de la République, a été de demander via un courrier officiel au PDG et à la DRH de l'entreprise, Monsieur Pierre AOUN et Madame Hélène WEXCTEEN, de verser la prime exceptionnelle de Noël défiscalisée pour les salariés entrant dans le critère imposé par le gouvernement. La CFTC incite fortement l'entreprise NOCIBE à montrer un élan de solidarité et de générosité envers ses salariés, les résultats 2018 étant positifs...

**Nous invitons donc l'entreprise NOCIBE à verser – à ses actionnaires et + à ses salariés**

